

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
2557018800023

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Commune SMITU THIONVILLE FENSCH

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE FINANCES PUBLIQUES HAYANGE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : SMITU THIONVILLE FENSCH (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	24
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	25
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	29
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	30
A8.3 - Opérations liées aux cessions	31
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	32
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	33
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	34
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	35
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	36
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	38

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	41
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	42
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	43

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
VUE D'ENSEMBLE

99_DE-057-255701880-20240410-DEL_2024_I_

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 33 910 524,14	G 33 887 664,83	G-A -22 859,31
	Section d'investissement	B 20 199 306,54	H 8 572 051,33	H-B -11 627 255,21

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 9 801 110,92 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 8 358 039,27 (si excédent)

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 54 109 830,68	Q= G+H+I+J 60 618 866,35	=Q-P 6 509 035,67

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 221 174,16	L 10 000 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 221 174,16	= K+L 10 000 000,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 33 910 524,14	= G+I+K 43 688 775,75	9 778 251,61
	Section d'investissement	= B+D+F 20 420 480,70	= H+J+L 26 930 090,60	6 509 609,90
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 54 331 004,84	= G+H+I+J+K+L 70 618 866,35	16 287 861,51

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 221 174,16	L 10 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	10 000 000,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	63 743,16	0,00
21	Immobilisations corporelles	157 431,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 807 153,93	2 249 477,02	150 826,58	0,00	406 850,33
012	Charges de personnel, frais assimilés	806 500,00	612 540,87	0,00	0,00	193 959,13
014	Atténuations de produits	8 000,00	3 152,97	0,00	0,00	4 847,03
65	Autres charges de gestion courante	25 266 205,90	23 801 511,04	107 040,34	0,00	1 357 654,52
Total des dépenses de gestion courante		28 887 859,83	26 666 681,90	257 866,92	0,00	1 963 311,01
66	Charges financières	1 221 902,88	839 345,72	103 745,67	0,00	278 811,49
67	Charges exceptionnelles	2 217 116,40	2 217 116,40	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	5 000,00	0,00			5 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 202,72				
Total des dépenses réelles d'exploitation		32 342 081,83	29 723 144,02	361 612,59	0,00	2 257 325,22
023	Virement à la section d'investissement	5 800 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	3 860 264,49	3 825 767,53			34 496,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 660 264,49	3 825 767,53			5 834 496,96
TOTAL		42 002 346,32	33 548 911,55	361 612,59	0,00	8 091 822,18
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(4)	18 043 900,00	20 219 250,18	0,00	0,00	-2 175 350,18
74	Subventions d'exploitation	9 255 542,79	9 257 060,78	0,00	0,00	-1 517,99
75	Autres produits de gestion courante	4 491 575,70	3 936 934,96	0,00	0,00	554 640,74
Total des recettes de gestion courante		31 791 018,49	33 413 245,92	0,00	0,00	-1 622 227,43
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	253 250,00	280 842,00	0,00	0,00	-27 592,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	36 610,00			-36 610,00
Total des recettes réelles d'exploitation		32 044 268,49	33 730 697,92	0,00	0,00	-1 686 429,43
042	Opérat° ordre transfert entre sections	156 966,91	156 966,91			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		156 966,91	156 966,91			0,00
TOTAL		32 201 235,40	33 887 664,83	0,00	0,00	-1 686 429,43
Pour information		9 801 110,92				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	115 649,88	41 956,67	63 743,16	9 950,05
21	Immobilisations corporelles	879 060,60	600 163,75	157 431,00	121 465,85
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	28 526 305,10	18 494 020,70	0,00	10 032 284,40
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	29 521 015,58	19 136 141,12	221 174,16	10 163 700,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 184 097,02	906 198,51	0,00	277 898,51
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 184 097,02	906 198,51	0,00	277 898,51
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	30 705 112,60	20 042 339,63	221 174,16	10 441 598,81
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (2)	156 966,91	156 966,91		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	156 966,91	156 966,91		0,00
	TOTAL	30 862 079,51	20 199 306,54	221 174,16	10 441 598,81
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 818 905,75	4 272 810,00	0,00	-2 453 904,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	11 818 905,75	4 272 810,00	10 000 000,00	-2 453 904,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 024 870,00	473 473,80	0,00	551 396,20
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 024 870,00	473 473,80	0,00	551 396,20
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	12 843 775,75	4 746 283,80	10 000 000,00	-1 902 508,05
021	Virement de la section d'exploitation (2)	5 800 000,00			
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (2)	3 860 264,49	3 825 767,53		34 496,96
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	9 660 264,49	3 825 767,53		5 834 496,96
	TOTAL	22 504 040,24	8 572 051,33	10 000 000,00	3 931 988,91
	Pour information	8 358 039,27			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 400 303,60		2 400 303,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	612 540,87		612 540,87
014	Atténuations de produits	3 152,97		3 152,97
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	23 908 551,38		23 908 551,38
66	Charges financières	943 091,39	0,00	943 091,39
67	Charges exceptionnelles	2 217 116,40	103 507,20	2 320 623,60
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 722 260,33	3 722 260,33
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	30 084 756,61	3 825 767,53	33 910 524,14

	+	
D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1		0,00

	=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		33 910 524,14

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	156 966,91	156 966,91
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	906 198,51	0,00	906 198,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	41 956,67	0,00	41 956,67
21	Immobilisations corporelles (6)	600 163,75	0,00	600 163,75
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	18 494 020,70	0,00	18 494 020,70
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	20 042 339,63	156 966,91	20 199 306,54

	+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1		0,00

	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE		20 199 306,54

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	20 219 250,18		20 219 250,18
74	Subventions d'exploitation	9 257 060,78		9 257 060,78
75	Autres produits de gestion courante	3 936 934,96		3 936 934,96
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	280 842,00	156 966,91	437 808,91
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	36 610,00	0,00	36 610,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		33 730 697,92	156 966,91	33 887 664,83

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1**9 801 110,92**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**43 688 775,75**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	473 473,80	0,00	473 473,80
13	Subventions d'investissement	4 272 810,00	0,00	4 272 810,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	103 507,20	103 507,20
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 722 260,33	3 722 260,33
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		4 746 283,80	3 825 767,53	8 572 051,33

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1**8 358 039,27**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**16 930 090,60**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	2 807 153,93	2 249 477,02	150 826,58	0,00	406 850,33
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 800,00	7 127,94	0,00	0,00	-3 327,94
6063	Fournitures entretien et petit équipt	600,00	81,25	6,00	0,00	512,75
6064	Fournitures administratives	4 510,00	1 449,95	0,00	0,00	3 060,05
6066	Carburants	3 700,00	3 777,91	424,04	0,00	-501,95
6068	Autres matières et fournitures	3 800,00	1 054,41	35,00	0,00	2 710,59
611	Sous-traitance générale	0,00	3 720,00	1 242,00	0,00	-4 962,00
6132	Locations immobilières	17 608,56	16 999,60	150,00	0,00	458,96
6135	Locations mobilières	1 910 952,44	1 826 997,58	118 082,79	0,00	-34 127,93
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	19 000,00	19 427,33	0,00	0,00	-427,33
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	18 800,00	-759,30	7 040,90	0,00	12 518,40
61558	Entretien autres biens mobiliers	205,00	0,00	499,21	0,00	-294,21
6156	Maintenance	38 743,92	12 817,35	2 600,72	0,00	23 325,85
6161	Multirisques	11 404,00	11 403,15	0,00	0,00	0,85
6168	Autres	26 500,00	30 591,54	0,00	0,00	-4 091,54
617	Etudes et recherches	316 855,50	2 534,00	0,00	0,00	314 321,50
618	Divers	10 326,86	8 446,24	0,00	0,00	1 880,62
6226	Honoraires	67 129,50	37 522,50	16 170,00	0,00	13 437,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 000,00	17 712,00	0,00	0,00	12 288,00
6228	Divers	200,00	17 946,70	7,80	0,00	-17 754,50
6231	Annonces et insertions	20 352,00	3 024,00	0,00	0,00	17 328,00
6236	Catalogues et imprimés	91 764,00	31 943,76	0,00	0,00	59 820,24
6238	Divers	300,00	8 904,00	1 980,00	0,00	-10 584,00
6247	Transports collectifs personnel	2 000,00	865,40	58,80	0,00	1 075,80
6248	Divers	0,00	72,39	0,00	0,00	-72,39
6251	Voyages et déplacements	1 850,00	95,76	0,00	0,00	1 754,24
6256	Missions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6257	Réceptions	6 000,00	3 009,90	1 980,50	0,00	1 009,60
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	710,72	548,82	0,00	240,46
6262	Frais de télécommunications	9 600,00	6 501,71	0,00	0,00	3 098,29
627	Services bancaires et assimilés	100 000,00	101 111,12	0,00	0,00	-1 111,12
6281	Concours divers (cotisations)	36 121,12	22 323,11	0,00	0,00	13 798,01
63512	Taxes foncières	52 531,03	52 065,00	0,00	0,00	466,03
012	Charges de personnel, frais assimilés	806 500,00	612 540,87	0,00	0,00	193 959,13
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	296,19	0,00	0,00	-296,19
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	6 018,27	0,00	0,00	-6 018,27
6411	Salaires, appointements, commissions	450 000,00	239 735,95	0,00	0,00	210 264,05
6413	Primes et gratifications	165 500,00	70 552,39	0,00	0,00	94 947,61
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	145 100,48	0,00	0,00	-145 100,48
6415	Supplément familial	4 000,00	4 015,68	0,00	0,00	-15,68
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	80 000,00	75 460,48	0,00	0,00	4 539,52
6453	Cotisations aux caisses de retraites	80 000,00	59 177,02	0,00	0,00	20 822,98
6454	Cotisations au Pôle emploi	10 000,00	7 212,76	0,00	0,00	2 787,24
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	8 000,00	2 280,00	0,00	0,00	5 720,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 000,00	1 908,00	0,00	0,00	6 092,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	783,65	0,00	0,00	216,35
014	Atténuations de produits (4)	8 000,00	3 152,97	0,00	0,00	4 847,03
739	Restitut° taxe Versement mobilité	8 000,00	3 152,97	0,00	0,00	4 847,03
65	Autres charges de gestion courante	25 266 205,90	23 801 511,04	107 040,34	0,00	1 357 654,52
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	871,20	79,20	0,00	-950,40
6531	Indemnités élus	70 000,00	66 530,69	0,00	0,00	3 469,31
6533	Cotisations de retraite élus	7 200,00	5 797,92	0,00	0,00	1 402,08
6535	Formation élus	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65714	Subv. équipt Communes	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6572	Subv. équipt personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65734	Subv. exploitat° Communes	19 200,00	22 080,00	0,00	0,00	-2 880,00
65735	Subv. exploitat° groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65737	Subv. exploitat° autres EPL	540 339,49	0,00	0,00	0,00	540 339,49
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	24 472 447,41	23 548 186,53	76 649,14	0,00	847 611,74
658	Charges diverses de gestion courante	131 019,00	158 044,70	30 312,00	0,00	-57 337,70
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		28 887 859,83	26 666 681,90	257 866,92	0,00	1 963 311,01
66	Charges financières (b) (5)	1 221 902,88	839 345,72	103 745,67	0,00	278 811,49
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 118 157,21	839 345,72	0,00	0,00	278 811,49
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	103 745,67	0,00	103 745,67	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
67	Charges exceptionnelles (c)	2 217 116,40	2 217 116,40	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 217 116,40	2 217 116,40	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	5 000,00	0,00			5 000,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	5 000,00	0,00			5 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	10 202,72				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		32 342 081,83	29 723 144,02	361 612,59	0,00	2 257 325,22
023	Virement à la section d'investissement	5 800 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	3 860 264,49	3 825 767,53			34 496,96
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	138 004,16	103 507,20			34 496,96
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 722 260,33	3 722 260,33			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 660 264,49	3 825 767,53			5 834 496,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 660 264,49	3 825 767,53			5 834 496,96
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		42 002 346,32	33 548 911,55	361 612,59	0,00	8 091 822,18
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	103 745,67
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	103 745,67

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	18 043 900,00	20 219 250,18	0,00	0,00	-2 175 350,18
734	Versement de mobilité	18 043 900,00	20 219 250,18	0,00	0,00	-2 175 350,18
74	Subventions d'exploitation	9 255 542,79	9 257 060,78	0,00	0,00	-1 517,99
7471	Subv. exploitat° État	3 532 864,00	3 534 382,00	0,00	0,00	-1 518,00
7474	Subv. exploitat° Communes	0,00	248 457,29	0,00	0,00	-248 457,29
7475	Subv. exploitat° Groupements	5 722 678,79	5 474 221,49	0,00	0,00	248 457,30
75	Autres produits de gestion courante	4 491 575,70	3 936 934,96	0,00	0,00	554 640,74
7581	FCTVA	0,00	23,52	0,00	0,00	-23,52
7588	Autres	4 491 575,70	3 936 911,44	0,00	0,00	554 664,26
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		31 791 018,49	33 413 245,92	0,00	0,00	-1 622 227,43
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	253 250,00	280 842,00	0,00	0,00	-27 592,00
7711	Dédits et pénalités perçus	250 000,00	275 760,00	0,00	0,00	-25 760,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	3 250,00	2 332,00	0,00	0,00	918,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	2 750,00	0,00	0,00	-2 750,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	36 610,00			-36 610,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	0,00	36 610,00			-36 610,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		32 044 268,49	33 730 697,92	0,00	0,00	-1 686 429,43
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	156 966,91	156 966,91			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	156 966,91	156 966,91			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		156 966,91	156 966,91			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		32 201 235,40	33 887 664,83	0,00	0,00	-1 686 429,43
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		9 801 110,92				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	115 649,88	41 956,67	63 743,16	9 950,05
2031	Frais d'études	9 900,00	0,00	9 900,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 564,00	4 170,59	0,00	-606,59
2051	Concessions et droits assimilés	102 185,88	37 786,08	53 843,16	10 556,64
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	879 060,60	600 163,75	157 431,00	121 465,85
2111	Terrains nus	544 801,00	435 406,15	0,00	109 394,85
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	332 259,60	157 209,60	154 176,00	20 874,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	7 548,00	3 255,00	-8 803,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	28 526 305,10	18 494 020,70	0,00	10 032 284,40
2313	Constructions	84 450,00	0,00	0,00	84 450,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	28 441 855,10	1 494 020,70	0,00	26 947 834,40
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	17 000 000,00	0,00	-17 000 000,00
	Total des dépenses d'équipement	29 521 015,58	19 136 141,12	221 174,16	10 163 700,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 184 097,02	906 198,51	0,00	277 898,51
1641	Emprunts en euros	1 184 097,02	906 198,51	0,00	277 898,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 184 097,02	906 198,51	0,00	277 898,51
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	30 705 112,60	20 042 339,63	221 174,16	10 441 598,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	156 966,91	156 966,91		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	156 966,91	156 966,91		0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	40 000,00	40 000,00		0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	12 000,00	12 000,00		0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	104 966,91	104 966,91		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	156 966,91	156 966,91		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	30 862 079,51	20 199 306,54	221 174,16	10 441 598,81
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15. 2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 818 905,75	4 272 810,00	0,00	-2 453 904,25
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	733 905,75	2 156 310,00	0,00	-1 422 404,25
1312	Subv. équipt Régions	1 010 000,00	2 010 000,00	0,00	-1 000 000,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	75 000,00	0,00	-75 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	31 500,00	0,00	-31 500,00
1347	Subv. Invest. Budget communautaire. FS	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	11 818 905,75	4 272 810,00	10 000 000,00	-2 453 904,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 024 870,00	473 473,80	0,00	551 396,20
10222	FCTVA	1 024 870,00	473 473,80	0,00	551 396,20
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 024 870,00	473 473,80	0,00	551 396,20
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	12 843 775,75	4 746 283,80	10 000 000,00	-1 902 508,05
021	Virement de la section d'exploitation	5 800 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	3 860 264,49	3 825 767,53		34 496,96
2182	Matériel de transport	138 004,16	103 507,20		34 496,96
28031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	23 389,56	23 389,56		0,00
28131	Bâtiments	140 928,00	140 928,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	23 342,00	23 342,00		0,00
28138	Autres constructions	4 093,36	4 093,36		0,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	1 921 709,00	1 921 709,00		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	348 987,36	348 987,36		0,00
28154	Matériel industriel	4 309,00	4 309,00		0,00
28155	Outillage industriel	2 025,00	2 025,00		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 879,00	1 879,00		0,00
28181	Installations générales, agencements	602,00	602,00		0,00
28182	Matériel de transport	1 236 051,05	1 236 051,05		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 899,00	7 899,00		0,00
28184	Mobilier	6 552,00	6 552,00		0,00
28188	Autres	494,00	494,00		0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	9 660 264,49	3 825 767,53		5 834 496,96
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	9 660 264,49	3 825 767,53		5 834 496,96
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	22 504 040,24	8 572 051,33	10 000 000,00	3 931 988,91
	Pour information	8 358 039,27			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 pouvant figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)
LIBELLE : Infrastructure transp. collectif routier ou guidé

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		29 036 106,10	A 18 933 597,44	0,00	10 102 508,66	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	4 170,59	0,00	-4 170,59	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	4 170,59	0,00	-4 170,59	0,00
21	Immobilisations corporelles	544 801,00	435 406,15	0,00	109 394,85	0,00
2111	Terrains nus	544 801,00	435 406,15	0,00	109 394,85	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	28 491 305,10	18 494 020,70	0,00	9 997 284,40	0,00
2313	Constructions	49 450,00	0,00	0,00	49 450,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	28 441 855,10	1 494 020,70	0,00	26 947 834,40	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	17 000 000,00	0,00	-17 000 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		1 818 905,75	C 4 272 810,00	0,00	-2 453 904,25	D 0,00
13	Subventions d'investissement	1 818 905,75	4 272 810,00	0,00	-2 453 904,25	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	733 905,75	2 156 310,00	0,00	-1 422 404,25	0,00
1312	Subv. équipt Régions	1 010 000,00	2 010 000,00	0,00	-1 000 000,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	75 000,00	0,00	-75 000,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	31 500,00	0,00	-31 500,00	0,00
1347	Subv. Invest. Budget communautaire, FS	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-14 660 787,44	D-B 0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1)
LIBELLE : Travaux sur dépôts du SMiTu

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	35 000,00	A	0,00	35 000,00	B
				0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00
2313	Constructions	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C	0,00	0,00	D
				0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					34 979 425,89									
1641 Emprunts en euros (total)					34 979 425,89									
045020G	CAISSE D'EPARGNE	23/11/2020	2020-12-22	30/10/2022	20 131 605,89	V		2,000	2,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
102780016000020046102		18/06/2015	2015-08-04	31/12/2015	4 847 820,00	V	Euribor 3 mois	1,300	1,300	EURO	T	X Autres	N	A-1
86881530	ARKEA BANQUE	14/04/2023	2023-11-30	29/02/2024	10 000 000,00	F		3,760	3,760	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
Total général					34 979 425,89								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		22 352 163,80					906 198,51	839 345,72	0,00	133 675,54
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		22 352 163,80					906 198,51	839 345,72	0,00	133 675,54
045020G	N	0,00	A-1	19 293 867,32	23,75	V	2,000		671 442,76	698 996,72	0,00	133 675,54
102780016000020046102	N	0,00	A-1	3 058 296,48	11,75	V	Euribor 3 mois		234 755,75	140 349,00	0,00	0,00
86881530	N	0,00	A-1	0,00	25,00	F	3,760		0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		22 352 163,80					906 198,51	839 345,72	0,00	133 675,54

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 - Indice zone euro / 2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 - Ecart indice zone euro / 4 - Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 - écarts d'indices hors zone euro / 6 - autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	22 352 163,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

A1.7

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)				
				Contrat initial	Contrat renégocié	Taux act.	Index (4)	Type de taux (3)	Taux act.	Index (4)	Type de taux (3)			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Intérêts	Capital	
																		Contrat initial
Total																		0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études ou de recherche (y compris les inse	5	03/07/2012
L	Logiciels	3	03/07/2012
L	Mobilier	10	03/07/2012
L	Matériel de bureau, informatique et téléphonique	3	03/07/2012
L	Matériel mécanique	8	03/07/2012
L	Autres matériel, outillage, mobilier (notamment ma	10	03/07/2012
L	Matériel de transport (uniquement véhicules de tra	10	03/07/2012
L	Véhicule de service	5	03/07/2012
L	Camions	8	03/07/2012
L	Trains, tramways,voies ferrées...	30	03/07/2012
L	Trolleybus	20	03/07/2012
L	Construction de bâtiment	30	03/07/2012
L	Aménagement des arrêts de bus (démontage et remont	10	03/07/2012
L	Poteaux d'arrêt	5	03/07/2012
L	Priorité aux feux	10	03/07/2012
L	Sanitaire	10	03/07/2012
L	Installation générale, agencement, aménagements de	10	03/07/2012
L	Gares ferroviaires, routières...	35	03/07/2012
L	Installations à caractère spécifique (aménagements	60	03/07/2012
L	Autres	10	03/07/2012

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 341 063,93	1 063 165,42
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 184 097,02	906 198,51
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 184 097,02	906 198,51
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		156 966,91	156 966,91
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	156 966,91	156 966,91
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 063 165,42	221 174,16	0,00	1 284 339,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 547 130,33	III 4 195 734,13
Ressources propres externes de l'année (a)		1 024 870,00	473 473,80
10222	FCTVA	1 024 870,00	473 473,80
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		9 522 260,33	3 722 260,33
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	23 389,56	23 389,56
28131	Bâtiments	140 928,00	140 928,00
28135	Installations générales, agencements, ..	23 342,00	23 342,00
28138	Autres constructions	4 093,36	4 093,36
28145	Aménagements construction sol d'autrui	1 921 709,00	1 921 709,00
28153	Installations à caractère spécifique	348 987,36	348 987,36
28154	Matériel industriel	4 309,00	4 309,00
28155	Outillage industriel	2 025,00	2 025,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 879,00	1 879,00
28181	Installations générales, agencements	602,00	602,00
28182	Matériel de transport	1 236 051,05	1 236 051,05
28183	Matériel de bureau et informatique	7 899,00	7 899,00
28184	Mobilier	6 552,00	6 552,00
28188	Autres	494,00	494,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	5 800 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 195 734,13	10 000 000,00	8 358 039,27	0,00	22 553 773,40

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 284 339,58
Ressources propres disponibles	IV 22 553 773,40
Solde	V = IV – II (3) 21 269 433,82

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2020	2020-TCSP SITE SNCF THIONVILLE	334 245,49	0,00	0
01/01/2021	M2020-04/MOA DELEGUE EGIS	208 231,20	0,00	0
01/01/2021	M2020-04/MOA DELEGUE EGIS	216 543,00	0,00	0
01/01/2021	M2020-04/MOA DELEGUE EGIS	211 599,00	0,00	0
18/10/2021	INTERNET BOUTIQUE EBRIO+	31 322,40	41 763,20	3
14/01/2022	TERRAIN TCSP GARE	435 406,15	0,00	0
17/01/2022	2022-LOGICIEL COMPTA JVS	6 463,68	6 463,68	3
06/04/2022	MOE PROJET TCSP	129 636,94	0,00	0
06/04/2022	MOE PROJET TCSP	65 991,41	0,00	0
06/04/2022	MOE PROJET TCSP	92 532,12	0,00	0
06/04/2022	MOE PROJET TCSP	100 487,29	0,00	0
06/04/2022	MOE PROJET TCSP	-58 560,00	0,00	0
06/04/2022	MOE PROJET TCSP	58 560,00	0,00	0
06/04/2022	MOE PROJET TCSP	58 560,00	0,00	0
06/04/2022	MOE PROJET TCSP	69 963,95	0,00	0
19/09/2022	AVANCE DE FONDS N°5	5 000 000,00	0,00	0
19/09/2022	AVANCE DE FONDS N°5	12 000 000,00	0,00	0
19/12/2022	2023 - MODULES SANITAIRES	3 591,60	0,00	1
19/12/2022	2023 - MODULES SANITAIRES	153 618,00	0,00	1
19/12/2022	2023 - MODULES SANITAIRES	3 591,60	0,00	1
13/09/2023	COMMISSAIRE ENQUETEUR	-6 230,30	0,00	0
13/09/2023	COMMISSAIRE ENQUETEUR	6 230,30	0,00	0
13/09/2023	COMMISSAIRE ENQUETEUR	934,13	0,00	0
13/09/2023	COMMISSAIRE ENQUETEUR	923,42	0,00	0
13/09/2023	COMMISSAIRE ENQUETEUR	946,64	0,00	0
13/09/2023	COMMISSAIRE ENQUETEUR	934,40	0,00	0
13/09/2023	COMMISSAIRE ENQUETEUR	6 230,30	0,00	0
04/12/2023	ONDULEURS SYSTEME RADIO	7 548,00	0,00	1
04/12/2023	ONDULEURS SYSTEME RADIO	7 548,00	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		19 146 848,72	48 226,88	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
21/06/2023	2021-TF DT-319-WV	0,00	5	10 520,10	15 780,15	459,55	-15 320,60
21/06/2023	2021-TF DV-650-XW	0,00	5	12 172,60	18 258,90	459,54	-17 799,36
21/06/2023	2021-TF DX-682-VJ	0,00	5	14 957,62	22 436,43	474,47	-21 961,96
21/06/2023	2021-TF DX-719-VJ	0,00	5	15 571,56	23 357,35	466,18	-22 891,17
21/06/2023	2021-TF DX-731-VJ	0,00	5	15 780,20	23 670,29	472,26	-23 198,03
Cessions à titre gratuit							
03/07/2023	2021-TF DT-319-WV	0,00	5	10 520,10	15 780,25	0,00	-15 780,25
03/07/2023	2021-TF DV-650-XW	0,00	5	12 172,60	18 259,50	0,00	-18 259,50
03/07/2023	2021-TF DX-682-VJ	0,00	5	14 957,62	22 438,05	0,00	-22 438,05
03/07/2023	2021-TF DX-719-VJ	0,00	5	15 571,56	23 358,91	0,00	-23 358,91
03/07/2023	2021-TF DX-731-VJ	0,00	5	15 780,20	23 670,49	0,00	-23 670,49
04/07/2023	2021-TF DT-319-WV	0,00	5	10 520,10	-15 780,15	0,00	15 780,15
04/07/2023	2021-TF DV-650-XW	0,00	5	12 172,60	-18 258,90	0,00	18 258,90
04/07/2023	2021-TF DX-682-VJ	0,00	5	14 957,62	-22 436,43	0,00	22 436,43
04/07/2023	2021-TF DX-719-VJ	0,00	5	15 571,56	-23 357,35	0,00	23 357,35
04/07/2023	2021-TF DX-731-VJ	0,00	5	15 780,20	-23 670,29	0,00	23 670,29
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					-101 175,20

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	2 332,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	103 507,20

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

IV

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complébilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 745 544,23
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 745 544,23
Recettes réelles de fonctionnement	II	33 730 697,92
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	5,17

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (2)
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	
2021	Mobilier : Locations de véhicules mis à disposition du délégataire	732 096,00	Centrale d'Achat du Transport Public	48	880 692,00	0,00	0,00	0,00	0,00	880 692,00
2021	Mobilier : Locations de véhicules mis à disposition du délégataire	1 149 696,00	Lambert Locations	32	1 381 208,40	0,00	0,00	0,00	0,00	1 381 208,40
2022	Mobilier : Locations de véhicules	6 500,00	UGAP (centrale d'achat public)	36	6 500,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
CITIZEN	249 280 351,00	0,00	249 280 351,00	42 367 987,00	28 254 109,00	187 978 766,99	18 933 597,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	0,00	8,00	5,00	3,00	8,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	5,00	0,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,00	0,00	9,00	5,00	4,00	9,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). «
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

		IV
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indexe (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Attaché	A	ADM	390	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Attaché	A	ADM	605	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Ingénieur	A	TECH	445	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Rédacteur principal 2ème classe	B	ADM	363	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-1 : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-1 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-2 : remplacement d'un titulaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-4 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris en fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2
---	-------------

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
		0	0.00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) 01/04/2021 - Exploitation du service public de transport relevant de la compétence du SMiTU	KEOLIS	Kéolis Thionville Fensch	Société Anonyme (SA)	21 382 180,75
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
 (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

ANNEXES

C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	42 002 346,32	33 910 524,14	0,00	33 910 524,14
RECETTES	42 002 346,32	33 887 664,83	0,00	33 887 664,83
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	30 862 079,51	20 199 306,54	221 174,16	20 420 480,70
RECETTES	30 862 079,51	8 572 051,33	10 000 000,00	18 572 051,33

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	42 002 346,32	33 910 524,14	0,00	33 910 524,14
RECETTES	42 002 346,32	33 887 664,83	0,00	33 887 664,83
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	30 862 079,51	20 199 306,54	221 174,16	20 420 480,70
RECETTES	30 862 079,51	8 572 051,33	10 000 000,00	18 572 051,33
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	72 864 425,83	54 109 830,68	221 174,16	54 331 004,84
TOTAL AGREGE DES RECETTES	72 864 425,83	42 459 716,16	10 000 000,00	52 459 716,16

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

REÇU EN PREFECTURE

le 16/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-255701880-20240410-DEL_2024_I_

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 58
 Nombre de membres présents : 44
 Nombre de suffrages exprimés : 44
 VOTES :
 Pour : 0 44
 Contre : 0 03
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Le 03 avril 2024

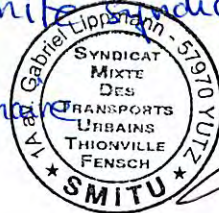
Présenté par (1),

le Président du comité syndical
 A le yutz, le 10 avril 2024
 (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A le yutz le 10/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



ABATE Patrick, Conseiller Délégué	
ACKER Christine, Conseillère Déléguée	
ANDRE René, Conseiller Délégué	
BALCERZAK Roland, Conseillé Délégué	B.N.
BARILLARO JérémY, Conseiller Délégué	
BAUR Denis, Conseiller Délégué	
BECKER Patrick, 1er Vice-Président	
BERNARDI Alessandro, Conseiller Délégué	
BEY Michèle, Conseillère Déléguée	
BRUSCO Stéphan, Conseiller Délégué	
COLIN Jean-Marie, Conseiller Délégué	
CORAZZA Jean-Luc, Assesseur	
DEISS Murielle, Conseillère Déléguée	
DEUTSCH André, Conseiller délégué	
DICK Rémy, Président	
ENGELMANN Fabien, Conseiller Délégué	
FATTORELLI Viviane, Conseillère Déléguée	
FERRERO Marc, Conseiller Délégué	
FRADELLA Cédric, Conseiller Délégué	
FREYBURGER Julien, Conseiller Délégué	
GRILLO Marie, Conseillère Déléguée	

REÇU EN PREFECTURE

le 16/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-255701880-20240410-DEL_2024_I_

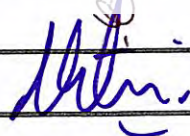
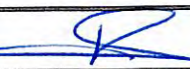



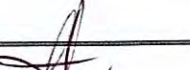
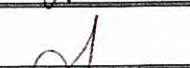

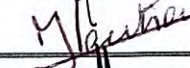




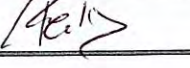

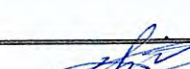





IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

REÇU EN PREFECTURE

le 16/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-255701880-2024.04.10-DEL_2024_I_

GUERMANN Bernard, Assesseeur	
HATRI Aicha, Assesseeur	
HERFELD Marie-Laurence, Conseillère Déléguée	
HERGAT Michel, Conseiller Délégué	
HOLSENBURGER Alexandre, Assesseeur	
JURCZAK Serge, 4ème Vice-Président	
KASPAR-COTRUPI Angèle, Conseillère Déléguée	
KOWALCZYK Maryline, Conseillère Déléguée	
LANGMAR Déborah, Conseillère Déléguée	
LORENTZ Maurice, Conseiller Délégué	
LUCCHINI Marc, Conseiller Délégué	
MATHIEU Bertrand, Conseiller Délégué	
MEDVES Jean-François, 8ème Vice-Président	
MELEO Guy, Conseiller Délégué	
MENTION Fanny, Conseillère Déléguée	
PAQUET Michel, Conseiller Délégué	
PARPETTE Jerry, Conseiller Délégué	
PAULY Elsa, Assesseeur	
PHILIPPE Lionel, Conseiller Délégué	
POSTAL Olivier, 9ème Vice-Président	
POUGET Clémence, Conseillère Déléguée	
REBSTOCK-PINNA Alexandra, 2ème Vice-Président	
RECH Serge, Conseiller Délégué	
RENAUX Patricia, Assesseeur	
ROBINET David, Conseiller Délégué	
SCHITZ Denis, Conseiller Délégué	
SCHIVRE Marc, Conseiller Délégué	
SCHNEIDER Brigitte, Conseillère Déléguée	
SCHULTZ Laurent, 7ème Vice-Président	

REÇU EN PREFECTURE

le 16/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-255701880-20240410-DEL_2024_I_

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

REÇU EN PREFECTURE

le 16/04/2024

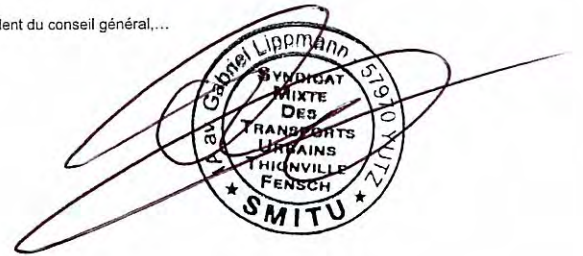
Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-255701880-20240410-DEL_2024_I_

SCHUTZ Sylvie, Conseillère Déléguée	
SEGURA Olivier, Assesseur	
TACCONI Pierre, 5ème Vice-Président	
VEINNANT Bernard, 3ème Vice-Président	
VETZEL Caroline, Conseillère déléguée	
WEIS Mathieu, 6ème Vice-Président	
ZENNER Bernard, Conseiller Délégué	
ZIEGLER Damien, Conseiller Délégué	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A , le 10/12

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant :
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Le Président



Faint handwritten text or signature.